

UNIVERSITÉ DE MANSOURA
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

L'insertion de l'expansion en syntagme nominal dans une perspective fonctionnelle

DR. ABDELWAHAB ELSAADANI
Professeur adjoint en Linguistique française
Université de Mansourah

Revue de la Faculté de Pédagogie de Mansourah
No. (97), Octobre 2016

Résumé

Cette étude traite tout particulièrement de la combinaison de l'expansion en syntagmes nominaux français. Elle se fonde sur la méthode fonctionnelle d'analyse syntaxique développée par André Martinet. Le sens lexical du syntagme nominal est précisé par le nom, , noyau du syntagme nominal, qui peut être expansé par plusieurs éléments facultatifs : l'adjectif ou le groupe adjectival épithètes, le syntagme prépositionnel complément du nom , la subordonnée relative déterminative complétant un antécédent nominal et la subordonnée complétive. L'insertion de ces éléments facultatifs au sein du syntagme nominal dépend des contraintes phoniques, morphologiques , sémantiques et syntaxiques qui contrôlent la distribution de ces éléments autour du noyau nominal.

Mots - clés

Expansion, syntagme, nom expansé, épithète, antéposition, postposition, syntagme prépositionnel, subordonnée relative déterminative et subordonnée complétive.

1.Introduction

Considérant la langue comme moyen de communication, la syntaxe fonctionnelle veut « *décrire les moyens dont le locuteur dispose pour communiquer l'expérience qu'il a de la réalité* »[1] . Ainsi la syntaxe a pour objet d'étudier tout d'abord les principes selon lesquels les mots se combinent pour former des syntagmes, ensuite les procédés par lesquels les syntagmes sont rattachés les uns aux autres au sein de la phrase.

Dans cette étude , notre analyse syntaxique ne porte pas sur la construction de la phrase en entier mais sur celle de l'un de ses constituants principaux : le syntagme nominal.

---

[1]- Mounin, G., (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 2e édition, Quadrige/PUF,p.319.

1.1.Objectif de l’étude

Notre étude a un triple objectif :

- décrire de façon systématique, à partir des données du corpus, les propriétés syntaxiques du syntagme nominal ;
- identifier les procédés de combinaison des éléments de l’expansion au nom expansé ;
- postuler que les éléments de l’expansion exerce un rôle sémantique sur le nom expansé en restreignant son extension par un complément déterminatif ou non par un complément explicatif à valeur simplement descriptive.

1.2. La méthode

Notre étude sur l’expansion au sein du syntagme nominal puise ses principes méthodologiques et conceptuels dans la syntaxe fonctionnelle dont l’objet primordial est d’ «*exprimer par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d’une expérience peuvent être marqués dans une succession d’unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience.* »[1]

1.3. Le corpus de l’étude

Nous nous sommes fondé sur les données du corpus issues du roman d’Éric-Emmanuel Schmitt♣ « *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran* »[2].Ce roman a été choisi comme faisant partie de ce qu’on peut appeler le français littéraire moderne.

---

[1] - Martinet,A., Martinet,J.,& Walter,H., (1969), *La linguistique, Guide alphabétique,* Paris, P.U.F., p.18.

♣ Éric-Emmanuel Schmitt est l’auteur francophone le plus lu et le plus joué au monde. Traduit en plus de 40 langues il a ,à ce jour, vendu plus de 13 millions de livres.

[2] - Eric-Emmanuel Schmitt(2001), *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran* , Paris, Albin Michel.

2. Définitions : notions de base

2.1. Expansion et noyau

L'analyse des constituants des phrases nous montre que parmi les unités significatives qui composent ces phrases, on peut réduire quelques-unes sans modifier les rapports mutuels ni la fonction des éléments préexistants. Ainsi, la phrase déclarative, « *La pauvre femme devient plus pâle que ma peinture des plinthes,*»[1] peut se réduire à ***la femme devient pâle*** sans que la phrase cesse d'exister. Les deux termes ***femme*** et ***pâle*** représentent les noyaux autour desquels se construisent le syntagme nominal et le syntagme adjectival. Les segments disparus sont des expansions ainsi définies en linguistique fonctionnelle :

> « tout terme ou groupe de termes que l'on peut supprimer de la phrase sans que celle-ci cesse d'être une phrase et sans que les rapports grammaticaux entre les termes soient modifiés. Ainsi, dans la phrase : ***le chat de la concierge dort sur le tapis***, on dira que ***de la concierge*** est une expansion du syntagme nominal et ***sur le tapis*** une expansion du syntagme verbal puisqu'ils peuvent être extraits de la phrase sans que celle-ci cesse d'être une phrase : ***le chat dort. »***[2]

2.2. La notion du syntagme

Pour faire l'analyse syntaxique d'une phrase, il faut tout d'abord dégager les groupes significatifs qu'elle comporte et ensuite saisir les relations qu'ils entretiennent entre eux. Les groupes constituant les phrases peuvent comporter une seule ou plusieurs unités. Dans la première phrase de notre corpus,

---

1 - Eric-Emmanuel Schmitt(2001), *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran*, Paris, Albin Michel, p. 58.(en abrégé MIFC, p.58)

2 - **Jean Dubois** et **alii**,(2007), GRAND *DICTIONNAIRE linguistique & sciences du langage*, Paris, Larousse, p. 191.

« *A onze ans, j'ai cassé mon cochon et je suis allé voir les putes.* »[1], le groupe sujet des deux propositions juxtaposées « **je** » se réduit à une seule unité. Les groupes restant « **ai cassé, mon cochon, suis allé voir les putes et à onze ans** » comportent chacun plusieurs unités. Ce sont des syntagmes ainsi définis par André Martinet : « *Un ensemble d'unités significatives plus étroitement reliées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé, ...* ».[(2)]

Le syntagme est donc une séquence de mots fonctionnant dans une phrase comme un seul mot. A l'intérieur des syntagmes, on peut identifier un élément central auquel les autres éléments se rapportent : cette unité centrale peut être soit un verbe (SV), soit un nom (SN), soit un adjectif qualificatif (SA). Notre étude porte seulement sur le syntagme nominal.

2.3. Le syntagme nominal

Le syntagme nominal se réduit « *à la forme minimale du GN* »[3] constitué d'un déterminant d'une part et d'un nom commun de l'autre. Dans « *mon cochon, c'était une tirelire en porcelaine vernie* »[4], ***mon cochon*** ainsi que ***une tirelire*** sont des syntagmes dont le noyau est un nom. Le sens lexical de ce syntagme est précisé par le nom, tandis que le déterminant apporte seulement des notions grammaticales telles que le genre et le nombre du nom. Il est à rappeler qu'un déterminant peut été précédé d'un prédéterminant comme ***tous*** dans « *tous les jours donc, je faisais les cours et les repas* »[5] ou suivi d'un postdéterminant comme ***quarante*** dans « *elle sort ses quarante francs* »[6]. De plus , cette forme minimale {dét+n}peut être accompagnée d'éléments facultatifs qui s'ajoute au nom

[1] - MIFC, p.9.
[2]- Martinet,A.(1985), *Syntaxe générale*, Paris , A. colin , p.83.
[3] - **Martin (Rie gel) & alii (**2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F, Coll. Linguistique nouvelle, 4ième édition, , p.271.
[4] - MIFC, p.9
[5] - MIFC, p.13
[6] - MIFC, p.19

commun appelé donc « ***nom expansé*** »[1]. Ainsi tout ce qui s'ajoute au noyau nominal est, du point de vue syntaxique, une expansion. Considérons cet exemple de Georges Mounin :

« *A partir de « les urnes »successivement.*

- ***Les grandes*** *urnes*
- ***Les quelques grandes*** *urnes*
- ***Les quelques très grandes*** *urnes*
- ***Les quelques très grandes*** *urnes* ***vertes***
- ***Les quelques très grandes*** *urnes* ***qui sont affreuses***
- ***Les dix grandes*** *urnes qui sont* ***tellement*** *affreuses, etc. »* (2) .

Le nom commun peut être donc expansé par plusieurs catégories :[3]

- l'adjectif ou le groupe adjectival épithètes : *un* ***petit*** *cadeau, le* **fameux petit** *cadeau* .[4]
- le syntagme prépositionnel complément du nom : *Monsieur Ibrahim et les fleurs* **du Coran** (le titre du roman), *le fils* ***d'un avocat sans affaires et sans femme*** .[5]
- la subordonnée relative déterminative complétant un antécédent nominal : *elles doutaient des seize ans* ***que j'annonçais***,[6]*la belle blonde* **qui possède mon ours**.[7]
- la subordonnée complétive ou infinitive lorsqu'elles développent le contenu de certains noms abstraits : *l'idée que Paul démissionne/de démissionner*.[8]

---

[1] - **Choi-Jonin I. & Delhy C. (1998**), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, p.193.

[2]- **Mounin G.** (1991), Clés pour la linguistique, Paris, éd. SEGHERS , pp.129-130.

[3] - **Martin (Rie gel) & allié**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; p.271.

[4] - MIFC, p.p11-12.

[5] - MIFC, p.10

[6] - MIFC, p.10

[7] - MIFC, p.17

[8] - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; p.271

2.3.1. Adjectifs et adverbes ayant le statut du nom

Il y a des mots appartenant à des classes, autre que le nom , qui peuvent avoir le statut lexical et syntaxique du nom: ce sont des adjectifs épithètes et des adverbes invariables:

- De nombreux adjectifs, au départ épithètes d'un nom ensuite effacé, ont donné naissance à des véritables noms, comme dans: ***les gros*** *mangent* ***les petits****, il prêche* ***le faux*** *pour savoir* ***le vrai****, nous avons marché* ***le long*** *de la seine, qui n'est vraiment droite*.[1]
- Les deux adverbes ***non*** et **oui** dans cet exemple tiré de notre corpus: ***le non****, on l'a déjà dans notre poche, Momo,* ***le oui****, il nous reste à l'obtenir*.[2]

3.Analyse syntaxique des catégories constitutives de l'expansion

L'épithète, le groupe prépositionnel complément du nom, la subordonnée relative , beaucoup plus rarement la subordonnée complétive et la construction infinitive sont des éléments subordonnés au nom expansé.

3.1. L' épithète

L'épithète, c'est-à-dire **l'adjectif** ou **le participe** représente l'élément subordonné le plus étroitement uni au nom avec lequel elle s'accorde comme dans : « *Monsieur Abdullah, c'était comme un monsieur Ibrahim, mais un monsieur Ibrahim* ***parcheminé*** (participe)*, plein des mots* ***rares*** (adjectif épithète)*, de poèmes* ***sus*** (participe) *par cœur.* »[3]

L'adjectif épithète peut être catégorisé en différentes sous-classes d'adjectifs en fonction de différences aussi bien sémantiques que syntaxiques.

D'un point de vue sémantique, les adjectifs ont deux types[4] :

---

[1] - MIFC, p.35

[2] - MIFC, p.62

[3] - MIFC, p.81.

[4] - **Choi-Jonin I. & Delhy C.**, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, op.cit., p.155.

- adjectifs appelés ***classifiants*** qui permettent d'établir des classifications stables comme l'adjectif *héréditaire* , *mystique* et *religieux* dans *une bibliothèque héréditaire*[1] , *courant mystique*[2] et *monument religieux*[3]
- adjectifs ***non classifiants*** qui expriment un jugement de valeur (adjectifs axiologiques comme **bon/mauvais**, **beau/laid**, **intelligent/stupide**) ou l'attitude émotionnelle (adjectif affectifs comme heureux/triste, etc.) du locuteur. Ce type est fréquent dans notre corpus.

D'un point de vue syntaxique, on oppose les adjectifs ***qualifiants*** aux adjectifs ***relationnels***. Ceux-ci sont dits **relationnels** « *parce qu'ils indiquent une relation avec le référent du nom dont ils sont dérivés* »,[4] comme dans ***le monde officiel*** (= de l'office), ***l'assistante sociale***[5] (= de la société), ***l'éducation nationale***[6] (= de la nation), etc.

3.1.1. Antéposition et postposition

Il est à signaler que la position de l'adjectif épithète par rapport au nom est contrôlée par des critères phoniques, morphologiques, sémantiques et syntaxiques. Quand l'épithète est attachée directement au nom, elle peut avoir deux positions : « *elle peut, soit se placer devant le nom , après le déterminant, soit suivre le nom* »[7]. Ainsi, les adjectifs épithètes épithètes peuvent être classés en deux types : antéposés ou postposés.

A. Les adjectifs antéposés

La plus grande partie des adjectifs de notre corpus se trouve entre le déterminant et le nom. C'est une place que ne peuvent

---

1 - MIFC, p.23.
2 - MIFC, p.37.
3 - MIFC, p.71.
4 - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; P.633.
5 - MIFC, p.26.
6 - MIFC, p.85.
7 - **Grevisse, M. & Gosse,A. (1990) ,** *Nouvelle grammaire française***,** Paris, Duculot, P.97.

évidemment pas occuper les autres types de l'expansion (groupes prépositionnels et subordonnées relatives), mais pas non plus les adjectifs dits relationnels . Les adjectifs antéposés représentent donc l'expansion la plus étroitement liée au nom sur le plan syntaxique et sémantique. Ce sont donc « *tous les adjectifs auxquels peuvent s'appliquer valablement les appréciations usuelles sur les valeurs « affectives » et « appréciatives » ou sur « l'accent d'insistance » discursivement attachés à l'épithète antéposée.* »[1] Parmi les adjectifs antéposés, on trouve :[2]

- Les adjectifs non qualificatifs tels que **seul, autre, même.**

  « ***Seul*** » a des fonctions différentes selon sa place : *« postposé à un nom commun , il a la fonction épithétique : un homme seul ; il a le statut d'un déterminant périphérique, quand il est placé entre la modalité centrale et le lexème nominal* »[3] ; comme dans « *Momo, tu n'as qu'**une seule paire** de pieds, il faut en prendre soin* »[4] . De même, les deux adjectifs non qualificatifs « autre et même » ont également le statut d'un déterminant dans ces exemples : « *Abandonné deux fois, une fois à la naissance par ma mère, **une autre fois** à l'adolescence, par mon père* »[5] ; « *Toutes les branches du fleuve se jettent dans **la même mer*** »[6].
- Les adjectifs numéraux ordinaux, comme dans : « *l'épicier de monsieur Ibrahim [....] où on trouvait, empilés du sol au plafond, d'étagère en étagère, sur **trois rangs** et **quatre profondeurs**, tous les*

---

[1] - **Martin (Rie gel) & allié**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; P.631.

[2] - **Choi-Jonin I. & Delhy C. (1998**), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, op.cit., p.193.

[3] - Mahmoudian, M., (1970), *les modalités nominales en français*, Paris, P. U. F., P. 261.

[4] - MIFC, p.42.

[5] - MIFC, p.44.

[6] - MIFC, p.79.

*articles de **première, de deuxième …. et même de troisième nécessité.*** »[1]

- Les adjectifs qualificatifs non classifiants exprimant un jugement plutôt subjectif , comme dans : « *j'avais oublié **le fameux petit cadeau*** »[2] ; « *ce n'est pas l'eau qui est rare mademoiselle, ce sont les **vraies stars*** »[3] ; « *il faut faire de **gros efforts*** »[4].
- Une série d'adjectifs descriptifs très fréquents ayant une ou deux syllabes : **beau, bon, grand, gros, haut, joli, long, petit, vieux, vilain**. Comme dans : « *un **grand** appartement noir, vide et sans amour*[5], *le **petit** cadeau*[6], *cadeau*[6], *la **haute** et **profonde** bibliothèque héréditaire*[7], *héréditaire*[7], *il faut faire de **gros** efforts*[8] ».
- Les épithètes dites de « ***nature »***[9] puisqu'elles expriment expriment une caractéristique traditionnellement associée au nom commun ou propre : **la blanche neige, les vertes prairies**, « ***la vraie Brigitte Bardot*** »[10],

B. Les adjectifs postposés

Les adjectifs qualificatifs postposés sont « *ceux qui permettent d'identifier ce dont on parle* » .[11] Parmi les adjectifs postposés, on trouve :

- adjectifs exprimant une relation ainsi que la classification ; dérivés d'un nom commun ou d'un nom propre et indiquant une catégorie religieuse, social,

[1] - MIFC, p.35.
[2] - MIFC, p.12.
[3] - MIFC, p.19.
[4] - MIFC, p.39.
[5] - MIFC, p.10.
[6]- MIFC, p.11.
[7] - MIFC, p.23.
[8] - MIFC, p.39.
[9] - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; P.631.
[10] - MIFC, p.16.
[11]- **Chevalier, (Jean Claude)** & **Benveniste, B.C (2002)**, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse , 2002, p.206.

administrative et technique. Considérons ces exemples : « *l'arabe d'une* ***rue juive****,* ***des mortels parisiens*** *»*[1]*, « Soufisme :* ***courant mystique*** *de l'Islam ; il met l'accent sur la* ***religion intérieure*** *»*[2]*, « ...monsieur Ibrahim croyait en Dieu à* ***la façon musulmane*** *»*[3]*, « nous allons confier ces démarches à* ***l'Assistance sociale*** *»*[4]*, «* ***le monde officiel****, celui des tampons, des autorisations, des fonctionnaires agressifs lorsqu'on les réveille, personne ne voulait de nous. »*[5]*, « un document qui devait dater, au minimum, de* ***l'époque égyptienne*** *»*[6]*, « Il me faisait entrer dans* ***les monuments religieux****... »*[7]*, « ils perdent tous* ***les repères terrestres*** *»*[8] *« C'est sûr que ça fait un peu bizarre de voir deux professeurs de* ***l'Education nationale*** *recevoir Mohammed l'épicier, mais enfin, pourquoi pas ? Je suis pas raciste »*[9]. Ces deux types d'adjectifs, à l'opposition des autres adjectifs, ne peuvent être modifiés par un adverbe de degré , on ne peut dire ni ***rue très juive*** ni ***l'Education très nationale.***

- adjectifs décrivant des propriétés objectives, « *souvent perceptibles ou inférables à partir de l'observation : (un café) très amer/très sucré, (une eau) claire/trouble, (un son) creux, idiot, laid, etc.* »[10]
- formes variables en -ant,-ante, -ants, -antes appelées « adjectifs verbaux » et les formes dites « participes

[1] - MIFC, p.13.
[2] - MIFC, p.37.
[3] - MIFC, p.37.
[4] - MIFC, p.54.
[5] - MIFC, p.62.
[6] - MIFC, p.63.
[7] - MIFC, p.71.
[8] - MIFC, p.74.
[9] - MIFC, p.85.
[10] - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; p.630.

passées » [1], comme dans « ***la rue bloquée*** »[2], « *je voyais encore le **jeune homme long et nonchalant** qu'il avait dû, il y a très longtemps.* »[3]

- adjectifs exprimant la couleur et la forme ; comme dans ce portrait merveilleux de Monsieur Ibrahim : « *on avait toujours vu monsieur Ibrahim dans son épicerie, de huit heures du matin au milieu de la nuit, **arc-bouté** entre sa caisse et les produits d'entretien, une jambe dans l'allée, l'autre sous les boîtes d'allumettes, **une blouse grise** sur **une chemise blanche**, des dents en ivoire sous une moustache sèche, et **des yeux en pistache, verts et marron**, plus **clairs** que **sa peau brune** tachée par la sagesse.* »[4]
- adjectif polysyllabique accompagnant un nom monosyllabique, comme dans « ***un truc épouvantable et vertigineux*** ».[5]
- adjectifs monosyllabiques (comme **beau, bon, grand, gros)** peuvent être postposés s'ils sont « *suivis d'un adjectif normalement postposés* (comme dans : *un **long voyage**/un **voyage long et fatiguant***) *ou d'un complément* (comme dans : *un plus **grand appartement**/**appartement plus grand que le nôtre***.) »[6]
- adjectifs antéposés peuvent être postposés s'ils sont « *modifiés par certains adverbes de degré*»[7] comme, *très, trop, assez, vraiment, peu*. Comme dans cet

---

[1] - **Le Goffic ,(Pierre),** *Grammaire de la phrase française,* Paris, Hachette, 1993, p.37.
[2] - MIFC, p.16.
[3] - MIFC, pp.49-50.
[4] -MIFC, p.13.
[5] - MIFC, p.23.
[6] - **Martin (Riegel) & alii**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; p.632.
[7] -**Anne Abeillé et Danielle Godard**, « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes*[En ligne], 18/1999, mis en ligne le09septembre 2005, consulté le 30 septembre 2016.URL http//rlv.revues.org/1211 ; DOI :10.4000/rlv.1211

exemple : *j'aimais bien* ***sa voix, un peu boudeuse, un peu chagrinée***[1]**.**

C. Antéposition ou postposition ?

Dans certains cas, les adjectifs insérés au nom noyau sont mobiles sans modification de sens, comme dans : *une différence énorme/une énorme différence*. Pour des adjectifs comme « **énorme, immense, superbe** » ; les fréquences en anté- et postposition sont très proches au niveau du français parlé mais différentes dans la presse écrite, comme le montre le tableau suivant[2] :

Adjectifs	**Oral**		**Presse écrite**	
	Antéposé	**postposé**	**Antéposé**	**postposé**
énorme	57 (46.3%)	66 (53.7%)	102 (77.7%)	37 (32.3%)
immense	15 (50%)	15 (50%)	124 (89.9%)	14 (10.1%)
superbe	20 (55.6%)	16 (44.4%)	54 (85.7%)	9 (14.3%)

D'après le tableau ci-dessus, il semble que la presse écrite privilégie l'antéposition lorsque les deux places sont également possibles et qu'il y a une fréquence à peu près équilibrée au français parlé. C'est un indice important permettant d'illustrer le statut particulier de l'antéposition de certains adjectifs en langue soutenue.

Il existe donc bien quelques adjectifs pour lesquels aucun paramètre explicatif ne peut être invoqué pour rendre compte

[1] - MIFC, p.11.

[2] - Benzitoun, (Christophe) (2014),« La place de l'adjectif épithète en français : ce que nous apprennent les corpus oraux», *Congrès Mondial de Linguistique Française* – CMLF 2014. SHS Web of Conferences 8 (2014) DOI 10.1051/shsconf/20140801066. Consulté le 30 septembre 2016 www.shs-conferences.org/.../shsconf_cmlf14_01066.pdf

du choix d'une place plutôt qu'une autre . Par conséquent les locuteurs peuvent les utiliser en antéposition ou en postposition de manière indistincte.

Dans d'autres cas, la variation de place des adjectifs peut avoir une double interprétation : au cas de sens propre l'adjectif suit le nom ; « *quand ils précèdent, le sens est souvent figuré* »[1]. Citons à titre d'exemple :

- ***Un brave homme*** = un homme gentil, attentionné.
- ***Un homme brave*** = un homme courageux.

D. L'insertion de plusieurs adjectifs épithètes au noyau nominal

On distingue les cas suivants :

a) Des adjectifs juxtaposés (entre eux ou de chaque côté du nom) ayant trois types de groupement :

- Deux adjectifs juxtaposés devant le nom, comme dans : « *j'avais oublié* **le fameux petit cadeau** »[2], le premier adjectif qualifie le groupe constitué par le nom et le second adjectif [3].

- Deux adjectifs juxtaposés après le nom, comme dans : « ***les milieux politiques américains*** »; le second adjectif prend fréquemment une valeur distinctive accentuée, qui porte sur le groupe constitué par le nom et le premier adjectif [4] .

- Deux adjectifs juxtaposés de part et d'autre du nom, comme « *je voyais encore le* ***jeune homme long et***

---

[1] - **Grevisse, M. & Gosse, A.,** *Nouvelle grammaire française***,** op.cit,P.98.
[2] - MIFC, p.12.
[3] - **Chevalier, J.C.** & **Benveniste, B.-C.**, *Grammaire Larousse du français contemporain*, op.cit., p.208.
[4] -Loc.cit.

nonchalant *qu'il avait dû, il y a très longtemps.* »[1] ; chacun de ces adjectifs qualifie à sa manière le groupe constitué par le nom et l'autre adjectif.

b) des adjectifs coordonnés ou séparés par une pause marquée par une virgule . Dans ce cas, les adjectifs sont antéposés ou postposés par rapport au nom selon les facteurs phoniques, morphologiques , sémantiques et syntaxiques indiqués plus haut ; comme dans : « *vivre seul dans* ***un grand appartement noir, vide*** *et* ***sans amour*** »[2].

E. Les noms épithètes

La fonction épithète traditionnellement réservée à l'adjectif peut être syntaxiquement exercée par un nom postposé directement au nom qu'il détermine . « *Parmi les séquences binominales* N_1 - N_2 », il y a « *des constructions syntaxiques où* N_2 *joue par rapport au nom* N_1 *le même rôle déterminatif qu'un adjectif (qualificatif ou relationnel) ou qu'un complément du nom.* ».[3] Ce phénomène se trouve dans le cas des noms de statut personnel, de rue et de places ; ils peuvent être suivis d'un nom propre ou commun à valeur identifiante ; comme dans : *monsieur Ibrahim, la rue Papillon*[4]*, le petit animal Bardot*[5]*, ton frère Popol*[6]*, mon ami Abdullah*[7]*, Mohammed l'épicier*[8].

3.2. Le complément du nom (groupes prépositionnels)

Le syntagme nominal peut être constitué de deux noms N_1 et N_2 reliés par une préposition. Le N_2 est un complément du

---

1 - MIFC, pp.49-50.
2 - MIFC, p.10.
3 - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français,* Op.cit. ; p.345.
4 - MIFC, p.16
5 - MIFC, p.17
6 - MIFC, p.24
7 - MIFC, p.66
8 - MIFC, p.85

nom « *que l'on appelle souvent complément déterminatif* »[1] . Ces constructions sont toujours postposées au nom et elles peuvent être introduites en principe par toute préposition ou locution prépositionnelle, comme dans ces exemples :

- Le cahier ***de la cuisine*** , le fils ***d'un avocat sans affaires*** et ***sans femme***, le prix ***de l'âge d'homme*** ;[2]
- La nouvelle propriétaire ***de mon ours*** ;[3] un truc ***pour les gens heureux*** ;[4]
- Le cœur ***de l'homme*** est comme un oiseau ***enfermé dans la cage du corps***.[5]
- Une tirelire ***en porcelaine vernie***, couleur ***de vomi***, cette tirelire ***à sens unique*** , quatre mois ***de travail*** ;[6]
- Des dents ***en ivoire***, des yeux ***en pistache*** .[7]

On distingue trois catégories selon que c'est le N_1 ou N_2 qui en constitue le nom noyau.

3.2.1. N_2 est complément du nom N_1

Comme expansion du noyau nominal N_1 du SN, le **groupe prépositionnel** dit « **complément du nom** » présente les caractères suivants[8] :

- Il est toujours postposé au nom N_1 qu'il détermine et dont il restreint l'extension : par rapport à ***fils***, l'expression ***le fils d'un avocat***[9] évoque un concept plus spécifique qui exclut tous *les fils* qui n'appartiennent pas à cet *avocat*.

---

1 - **Grevisse (Maurice) & Gosse (André) ,** *Nouvelle grammaire française***,** op.cit,P.96.
2 - MIFC, p.10
3 - MIFC, p.21
4 - MIFC, p.26
5 - MIFC, p.73
6 - MIFC, p.9.
7 - MIFC, pp.12-13
8 - **Martin (Rie gel) & allié**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; p.347.
9 - MIFC, p.10

- Il est récursif, c'est-à-dire le GP, qui est l'expansion du N_1, peut avoir lui-même une expansion sous forme d'un GP, d'une apposition ou d'une subordonnée relative, comme dans : *on était tous* ***amoureux de la fille du concierge*** **(GP),** ***Myriam*** **(apposition),** ***qui****, malgré ses seize ans,* ***avait très vite compris qu'elle régnait sur trois cent pubères assoiffés*** (sub.relative).[1]

3.2.2. N_1-*de* est une détermination qualitative antéposée au nom noyau N_2

Dans ce type de construction, on observe que le N_1 fonctionne toujours comme une sorte de classificateur antéposé de N_2, comme dans : ***une bouteille d'eau***[2] ; ***leçons de conduite***[3].

3.2.3. Dét - N_1-*de* est le déterminant composé du nom noyau N_2

Dans la phrase « *Jean a un tas de problèmes* », la séquence *un tas de* est le déterminant de *problèmes*. Il s'agit d'un déterminant composé, qui est formé d'un déterminant, du nom de quantité *tas* et de la préposition de qui le relie au nom N_2.

3.3. L'expansion propositionnelle du nom

Le noyau nominal peut être expansé par une proposition relative déterminative ou complétive.

3.3.1. une subordonnée relative

Pour Martinet[(4)], les propositions introduites par un pronom relatif n'entrent pas dans le cadre des rapports entre proposition subordonnée et prédicat verbal; le relatif établit une relation entre un nominal, l'antécédent, et une détermination de ce nominal qui a la forme d'une proposition.

---

1 - MIFC, pp.45-46.
2 - MIFC, p.19
3 - MIFC, p.68
4- André Martinet, *G.F.F.* Op. Cit. P. 207.

Les relatifs établissent donc avec le noyau nominal une triple fonction[1]:

- introduire une proposition pour la subordonner à un nom;
- représenter un groupe nominal (l'antécédent) de la proposition principale;
- remplir une fonction syntaxique (sujet, complément ou attribut) dans la subordonnée relative.

Ainsi dans la phrase ***je songe à la belle blonde qui possède mon ours***[2], la relative ***qui possède mon ours*** est introduite par le pronom sujet ***qui*** et fonctionne comme une détermination de l'antécédent ***la belle blonde*** , noyau nominal du complément d'objet de la principale.

3.3.1.1. les emplois déterminatifs de la relative.

Tous les noms sont susceptibles de recevoir une détermination introduite par une proposition relative qui a ordinairement la fonction d'un adjectif épithète. Cette détermination peut être introduite par:

❖ **le pronom relatif sujet *QUI***

Le relatif ***qui*** ne porte lui-même aucune marque de nombre , de genre ou de personne; il commande dans la relative les mêmes accords que son antécédent. C'est le relatif le plus fréquent dans notre corpus. Considérons ces exemples:

- *Elle me fait penser à la chatte des voisins du quatrième, une jolie petite chatte* ***qui adore s'étirer au soleil sur le balcon****, ...*[3]

Dans l'exemple ci-dessus, l'antécédent **petite chatte** joue à la fois le rôle de l'objet du prédicat de la proposition principale et le rôle du sujet de la subordonnée en amalgamant avec le relatif sujet . Knud lambrecht affirme la même notion en disant que « *l'antécédent fonctionne à la fois comme l'objet d'un prédicat (celui de la proposition principale) et comme le sujet*

[1] - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français*, Op.cit. ; p.352.
[2]- MIFC, p.17.
[3] - MIFC, p.17.

d'un autre (celui constitué par la proposition relative) »[1].

- *La Seine adore les ponts , c'est comme une femme* ***qui raffole des bracelets****.*[2]
- *Monsieur Abdullah, c'était comme un monsieur Ibrahim, mais un monsieur Ibrahim* ***parcheminé*** (participe), *plein des mots* ***rares*** (adjectif épithète), *de poèmes* ***sus*** (participe) *par cœur, un monsieur Ibrahim* ***qui aurait passé plus de temps à lire qu'à faire sonner sa caisse*** (une relative) .[3]

Dans le dernier exemple le noyau nominal est déterminé ou plutôt expansé trois fois: par **l'adjectif épithète, le participe** et la subordonnée relative.

❖ **le pronom relatif complément direct *QUE***

Le relatif ***que*** vient se placer en tête de la relative. Lorsque le sujet de la relative est un GN plein, l'inversion du sujet est possible. Considérons ces exemples:

- *Les dictionnaires n'expliquent que les mots* ***que les mots qu'on connait déjà*** .[4]

Dans l'exemple ci-dessus, la relative ***que les mots qu'on connait déjà*** fonctionne comme des adjectifs épithètes ou participe ***les mots déjà connus.***

- *Je tentais de lire un beau Coran tout neuf* ***que m'a offert monsieur Ibrahim.*** [5]

Dans cet exemple, le sujet de la relative est un nom plein ***monsieur Ibrahim***, l'inversion du sujet est donc possible.

---

[1]- Knud Lambrecht, *Prédication seconde et structure informationnelle: la relation de perceptions comme construction présentative*, in *Langue Française* no 127, Paris, Larousse, Septembre 2000, P. 50.

[2] - MIFC, p.35.

[3] - MIFC, p.81.

[4] - MIFC, p.37.

[5] - MIFC, p.45.

- *J'ai commencé à vendre les livres, par lots, aux bouquinistes des quais de Seine* ***que Monsieur Ibrahim m'avait fait découvrir lors de nos promenades .*** [1]

Dans la phrase ci-dessus, la proposition ***que Monsieur Ibrahim m'avait fait découvrir lors de nos promenades*** est subordonnée aux ***bouquinistes des quais de Seine*** qui entretient avec le prédicat **ai commencé** une relation primaire du type complément d'objet. La proposition ***que Monsieur Ibrahim m'avait fait découvrir lors de nos promenades*** entretient avec le nom ***bouquinistes*** une relation de type déterminatif.

- ❖ **un relatif constituant d'un groupe prépositionnel**

La règle générale qui détermine la forme du relatif complément prépositionnel pourrait se formuler comme suit: Prép + lequel. Le groupe formé par la préposition et le relatif est toujours placé en tête de la relative. Cette forme de relatif est rare dans notre corpus . Considérons cet exemple:

- *Le babil de monsieur Ibrahim, cette voix fragile comme du papier à cigarettes, ce piment d'accent, ces images, ces exclamations, ces étonnements* ***auxquels succédaient les plus diaboliques roublardises, c'est cela pour moi le chemin qui mène de Paris à Istanbul*** *.*[2]

Lorsque le relatif est précédé d'une préposition et représente un être humain , lequel peut être remplacé par ***qui***.

- *L'homme à qui Dieu n'a pas révélé la vie directement, ce n'est pas un livre qui la lui révélera.*[3]

Dans cet exemple, le sujet de la relative est un nom plein ***monsieur Ibrahim***, l'inversion du sujet est donc possible.

---

[1] - MIFC, p.51.
[2] - MIFC, p.48.
[3] - MIFC, p.45.

3.3.2. une subordonnée complétive

Le nom noyau du syntagme nominal peut être élargi par une subordonnée complétive qui développe et spécifie son contenu. Il s'agit presque exclusivement des noms correspondant pour la forme ou le sens à des verbes (l'idée, la crainte, l'hypothèse) ou à des adjectifs (la certitude, la probabilité) eux-mêmes pourvus d'une construction complétive, ont la possibilité d'avoir pour compléments des propositions conjonctives introduites par ***que*** (ou de ***ce que***):

- *J'ai trouvé l'espoir que tout va s'arranger, j'éprouve le désir que mes amis soit heureux*[1].
- *c'est ce soir-là* ***que j'ai pris l'habitude d'aller voir monsieur Ibrahim la nuit****, une fois* ***que mon père était couché***[2]
- *Cela faisait trois mois, maintenant,* ***que mon père avait disparu***.[3]
- *elle était toute rose de contentement* ***que j'accepte***.[4]

3.4. L'expansion du nom en position détachée: l'apposition

Le nom noyau du syntagme nominal peut être déterminé en position détachée par

- Un groupe adjectival (*ce livre* , ***admirable à tout le monde***).
- Un groupe nominal apposé (*monsieur Ibrahim,* ***l'Arabe d'une rue juive***) .

Dans cet exemple , il existe une relation entre les deux syntagmes nominaux où l'un apporte à l'autre une détermination, mais «*où le déterminant est dans le même rapport que le noyau avec le reste de l'énoncé* »[5].

---

1 - **Martin (Rie gel) & alii**, *Grammaire méthodique du français,* op.cit. ; p.828.
2 - MIFC, p.31.
3 - MIFC, p.51.
4 - MIFC, p.84.
5 - André Martinet, *G.F.F.* op.cit. p. 18.

- Un pronom disjoint (*Mais papa, on est juifs, **nous**, enfin **toi** et **moi***).[1]
- Une relative explicative (*J'ai eu mon ami Abdullah, **que tu salueras pour moi***).[2]

Signalons que la position détachée de cette expansion est matérialisé à l'écrit par l'encadrement entre deux virgules et à l'oral par des pauses. Ce type d'expansion détaché du noyau nominal n'a pas le même statut que l'expansion conjointe.

Il est remarquable que le nom en apposition consiste généralement en un syntagme nominal postposé qui rappelle un trait tout à fait caractéristique de l'entité représentée par le noyau, comme dans:

- *Une semaine plus tard, monsieur Ibrahim ,il m'a envoyé voir **un ami à lui**, **le dentiste de la rue Papillon**.*[3]

ou en un nom propre, comme dans:

- *on était tous* ***amoureux de la fille du concierge*** **(GP), *Myriam* (apposition), *qui***, *malgré ses seize ans,* ***avait très vite compris qu'elle régnait sur trois cent pubères assoiffés*** (sub.relative).[4]

Conclusion

Au terme de cette étude, on peut dire que l'expansion est , du point de vue syntaxique, tout ce qui s'ajoute au nom en vue de le déterminer. On a constaté que l'arrangement de différents types d'expansion autour du noyau nominal est contrôlé par des contraintes phoniques, morphologiques , sémantiques et syntaxiques.

L'épithète est l'élément subordonné la plus étroitement relié au nom. C'est la seule expansion du nom qui peut être antéposée ou postposée selon sa catégorie: ***classifiants* ou *non***

---

[1] - MIFC, p.39.
[2] - MIFC, p.80.
[3] - MIFC, p.32.
[4] - MIFC, pp.45-46.

classifiants; ***qualifiants*** ou ***relationnels***. La majorité des adjectifs de notre corpus sont antéposés. C'est une place que ne peuvent évidemment pas occuper les autres types de l'expansion (groupes prépositionnels , subordonnées relatives et subordonnées complétives).

Le complément du nom, comme expansion du noyau nominal, est toujours postposé au nom ; il le détermine et en restreint l' extension. En outre, le noyau nominal du complément du nom peut avoir, lui-même, une expansion sous forme d'une apposition ou une relative.

L'expansion par subordination relative peut avoir à la fois deux fonctions: déterminer l'antécédent représentant le noyau nominal à la proposition principale et remplir une fonction syntaxique (sujet, complément ou attribut) à la proposition subordonnée.

En somme, en analysant l'amalgame de différents types d'expansion au noyau nominal, on a essayé de définir la diversité des liens pouvant exister au sein des syntagmes nominaux en vue de comprendre l'ensemble de ce type de construction comme l'un des constituants principaux de la phrase .

Bibliographie

Builles,J.-M. (1998), *Manuel de la linguistique descriptive*, le point de vue fonctionnel, Nathan, Paris, 1998.

Cadiot, P. & **Furukawa,N (2000)**, *La prédication seconde*, in Langue Française ; No. 127, Paris, Larousse, septembre 2000.

Chevalier,J.C. & **Benveniste,B.C. (2002)**, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

Choi-Jonin I. & **Delhy C. (1998**), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg.

Grevisse,M. (2007), *Le Bon Usage*, 14e édition, De boeck&Larcier

Grevisse,M.&Gosse,A. (1990) , *Nouvelle grammaire française***,** Paris, Duculot.

Lambrecht,K (2000), *prédication seconde et structure informationnelle: la relation de perceptions comme construction présentative*, in *Langue Française* No. 127, Paris, larousse, September 2000.

Le Goffic (Pierre), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette 1993.

Mahmoudian,M. (1970), *Les modalités nominales en français*, Paris, P. U. F. 1970.

Martin (Rie gel) & alii (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F, Coll. Linguistique nouvelle, 4ième édition.

Martinet,A , Martinet ,J. & Walter, H. (1969), *La linguistique, Guide alphabétique*, Paris, P.U.F.

Martinet,A. (2003), *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. colin 4e édition .

--------------------, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1979.
--------------------, *La linguistique synchronique*, Paris, P.U.F., 1965.
--------------------, *syntaxe générale*, Paris , A. colin 1985.
Mounin, G. (1991), *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. seghers.
Tchekholff,C. (1977), *La prédication*, in *Langue Française*, No. 35, Larousse, Paris, Septembre 1977.

Dictionnaires Consultés

Mounin,G., (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 2e édition, Quadrige/PUF.
Robert,P., (1979), *Le petit Robert*, éd. S.N.L, Paris.

Jean Dubois et **alli**,(2007), GRAND *DICTIONNAIRE linguistique & sciences du langage*, Paris, Larousse.

webographie

Anne Abeillé et Danielle Godard, (2005), « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes*[En ligne], 18/1999, mis en ligne le09septembre 2005, consulté le 30 septembre 2016.URL http//rlv.revues.org/1211 ; DOI :10.4000/rlv.1211
Benzitoun, Ch., (2014),« La place de l'adjectif épithète en français : ce que nous apprennent les corpus oraux», *Congrès Mondial de Linguistique Française* – CMLF 2014. SHS Web of Conferences 8 (2014) DOI 10.1051/shsconf/20140801066. Consulté le 30 septembre 2016
www.shs-conferences.org/.../shsconf_cmlf14_01066.pdf